

Décision n°2026-03-27-001
portant composition de la commission d'examen des vœux
pour l'accès en première année de préparation au DCG

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITÉ DE PAU ET DES PAYS DE L'ADOUR

VU le Code de l'éducation et notamment les dispositions de son article L. 712-2 ;

DÉCIDE

Article 1 : Pour l'année universitaire 2026–2027, la commission d'examen des vœux pour l'accès en première année de la formation Préparation au Diplôme de Comptabilité Gestion (DCG) est constituée comme suit :

Président :

Chounet François Corps/Grade : ES

Membres :

Cheval-Darrigues Marie-Laure Corps/Grade : EC

Wuiart Grégory Corps/Grade : ES

Article 2 : Madame la Directrice du Collège Etudes Européennes et Internationales est chargée de l'exécution de la présente décision.

À Bayonne, le 27/03/2026

Pour le Président et par délégation de signature
La Directrice du Collège Etudes Européennes et Internationales



Décision n°2026-03-10-012
portant composition de la commission d'examen des vœux
pour l'accès en première année de Licence

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITÉ DE PAU ET DES PAYS DE L'ADOUR

VU le Code de l'éducation et notamment les dispositions de son article L. 712-2 ;

DÉCIDE

Article 1 : Pour l'année universitaire 2026–2027, la commission d'examen des vœux pour l'accès en première année de Licence LLCER Parcours Etudes Basques est constituée comme suit :

Président :

Mme Mounole Céline MCF HDR

Membres :

M. Apalategui Ur PR

Mme Isasi-Isasmendi Arrate CPJ

Article 2 : Madame la Directrice du Collège Etudes Européennes et Internationales est chargée de l'exécution de la présente décision.

À Pau, le 10/03/2026

Pour le Président et par délégation de signature
La Directrice du Collège Etudes Européennes et Internationales



Décision n°2026-03-09-001
portant composition de la commission d'examen des vœux
pour l'accès en première année de
DOUBLE LICENCE DROIT ECONOMIE GESTION à L'INTERNATIONAL

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITÉ DE PAU ET DES PAYS DE L'ADOUR

VU le Code de l'éducation et notamment les dispositions de son article L. 712-2 ;

DÉCIDE

Article 1 : Pour l'année universitaire 2026–2027, la commission d'examen des vœux pour l'accès en première année de DOUBLE LICENCE DROIT ECONOMIE GESTION à L'INTERNATIONAL est constituée comme suit :

Président :

CHEVAL Marie-Laure MCF

Membres :

DARMANDIEU Aurore MCF

DUMOULIN Lisa MCF

Article 2 : Madame la Directrice du Collège Etudes Européennes et Internationales est chargée de l'exécution de la présente décision.

À Pau, le 03/03/2026

Pour le Président et par délégation de signature
La Directrice du Collège Etudes Européennes et Internationales



Décision n°2026-03-06-007
portant composition de la commission d'examen des vœux
pour l'accès en première année de Licence

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITÉ DE PAU ET DES PAYS DE L'ADOUR

VU le Code de l'éducation et notamment les dispositions de son article L. 712-2 ;

DÉCIDE

Article 1 : Pour l'année universitaire 2026–2027, la commission d'examen des vœux pour l'accès en première année de Licence mention **Economie-Gestion** est constituée comme suit :

Président :

Nom : **CHEVAL-DARRIGUES** Prénom : **M-Laure** Corps/Grade : **MC**

Membres :

Nom : **BURTIN** Prénom : **Fred** Corps/Grade : **ESAS**

Nom : **MATHE** Prénom : **Michaël** Corps/Grade : **MC associé**

Article 2 : Madame la Directrice du Collège Etudes Européennes et Internationales est chargée de l'exécution de la présente décision.

À Pau, le 06/03/2026

Pour le Président et par délégation de signature
La Directrice du Collège Etudes Européennes et Internationales



Décision n°2026-03-11- 001

portant composition de la commission d'examen des vœux
pour l'accès en première année de Licence Lettres Parcours
Lettres, langues vivantes et disciplines artistiques

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITÉ DE PAU ET DES PAYS DE L'ADOUR

VU le Code de l'éducation et notamment les dispositions de son article L. 712-2 ;

DÉCIDE

Article 1 : Pour l'année universitaire 2026–2027, la commission d'examen des vœux pour l'accès en **première année** de la formation **Licence Lettres Parcours Lettres, langues vivantes et disciplines artistiques** est constituée comme suit :

Président :

LANDEROUIN Yves PR

Membres :

VILAR Pierre MCF

PRADAYROL Florence Professeur agrégé

Article 2 : Madame la Directrice du Collège Etudes Européennes et Internationales est chargée de l'exécution de la présente décision.

À Bayonne, le 11/03/2026

Pour le Président et par délégation de signature
La Directrice du Collège Etudes Européennes et Internationales

